



Réactions à la manifestation des buralistes

Rubrique : actualités - Date : mercredi 8 novembre 2006

L'AFP souligne que les buralistes « qui reçoivent déjà des aides conséquentes de l'Etat » ont manifesté hier dans toute la France pour obtenir de nouvelles subventions et un report de la date d'entrée en vigueur de l'interdiction dans les bars tabac prévue en janvier 2008. D'après l'agence, entre 15 000 et 20 000 buralistes ont manifesté dans 82 départements et des propriétaires de bars et de brasseries se sont joints à eux, espérant obtenir une application plus souple de la loi, notamment avoir la liberté d'être établissement fumeur ou non fumeur. Déclaration de René Le Pape, président de la Confédération des débiteurs « je demande un report de cinq ans, mais je pense qu'on ne nous l'accordera pas. J'espère obtenir trois à quatre ans ». Indiquant que René Le Pape espère signer avant la fin de l'année, une reconduite du « contrat d'avenir », l'agence note que grâce au contrat signé en 2003, les buralistes ont perçu entre 150 et 160 millions d'euros d'aides chaque année et que leurs revenus liés à la vente du tabac ont progressé de 19% entre 2002 et 2005 toujours au titre de ce contrat. Suit un point sur les différentes manifestations dans les grandes villes de France (plusieurs centaines de manifestants à Lille, une centaine à Bordeaux, 200 à Paris pour une manifestation à laquelle a participé Philippe de Villiers, 70 à Strasbourg, une centaine à Limoges, 1200 en Bretagne).

Dans une deuxième dépêche l'agence affirme que les négociations à venir devraient notamment s'articuler autour d'une aide supplémentaire pour les bars tabac situés aux frontières, une aide au départ pour les propriétaires retraités qui n'arrivent pas à trouver un repreneur, et une augmentation du taux de rémunération sur la vente du tabac à 7% contre 6% actuellement.

Gros plan de l'AFP sur la manifestation de Lille où 350 manifestants selon la police, et 500 selon les organisateurs, ont défilé dans le centre ville sous le mot d'ordre « liberté » avec l'inquiétude que le projet gouvernemental soit « le coup de grâce pour leurs commerces ». Parmi les inscriptions lues sur les pancartes : « Un monde de privation », « Non à la France des interdits », « Chirac, Villepin, Bur, Bertrand, Union pour le massacre des commerçants de proximité ». Pourtant d'après l'agence, les buralistes qui défilent en lançant des pétards et en faisant hurler des cornes de brume « semblent plus résignés et inquiets que véritablement furieux ». Le président de la chambre syndicale de Cambrai, propriétaire d'un bar tabac, affirme « On se base toujours sur des exemples étrangers, mais le café tabac est une spécificité franco française » et il avoue sa crainte de perdre 30% de sa clientèle « y compris des non fumeurs ». Conclusion sur le lâcher de ballon devant la préfecture, avec accrochée à chaque ballon, une carte postale adressée au Président de la République, représentant Jacques Chirac une cigarette à la bouche sous le message « fumer est un choix adulte. Je soutiens mon buraliste ».

L'AFP fait état de réactions diverses

D'après l'agence, Le PS a réclamé « une nouvelle concertation » entre le gouvernement et les débiteurs de tabac sur l'application de l'interdiction de fumer dans les bureaux de tabac, tout en défendant la nouvelle réglementation. Pour son porte parole, Julien Dray, doit notamment être prise en compte la situation des établissements implantés « dans les zones rurales ou frontalières ».

L'agence rapporte que le député UMP, Thierry Mariani, président du groupe d'étude sur les métiers de l'hôtellerie et de la restauration, a proposé que les exploitants de bars, restaurants et discothèques de moins de 100 m² puissent

choisir de déclarer leur établissement fumeur ou non fumeur. Selon le député « Il appartient à la loi, issue du débat devant les représentants du peuple français, de fixer les principes » dans ce domaine. Il « espère » recueillir la signature d'un « nombre important » de collègues de son groupe en vue de « montrer au gouvernement la nécessité d'écouter les représentants du peuple français » et d'inscrire rapidement ce texte à l'ordre du jour de l'Assemblée. L'agence souligne qu'un autre député UMP, Jean Claude Decagny, a annoncé le dépôt d'une autre proposition visant à laisser le choix aux établissements de devenir fumeur ou non fumeur .

L'AFP relève que le FN « s'associe » à la demande des gérants de bar tabac d'un délai de grâce de 5 ans avant l'application de l'interdiction de fumer dans leurs établissements. Le Front national souligne la nécessité « d'une véritable concertation » qui « n'excluerait pas le choix pour chaque établissement d'être fumeur ou non fumeur ».

Un point de l'agence sur le sondage BVA qui montre que 76,1% des Français sont favorables à « l'interdiction totale de fumer dans les lieux publics ». D'après ce sondage 47,2% des personnes interrogées se disent « tout à fait favorables » et 28,9% « plutôt favorables » alors que 23,7% se disent défavorables (13,8% « pas du tout favorables » et 9,9% « plutôt pas favorables »).

« Les buralistes demandent un report de cinq ans de l'interdiction de fumer » titre LE FIGARO ECONOMIE qui souligne que « pour compenser leur baisse de revenus » ils « veulent accroître leurs missions de service public ». Indiquant que près d'un buraliste sur deux s'est rendu à la manifestation, le journal estime qu'ils veulent croire qu'il est encore possible d'inverser la tendance, malgré les sondages d'opinion. Les qualifiant de « fins lobbyistes » puisqu'ils « ne manquent jamais de rappeler que 11 millions de consommateurs fréquentent chaque année les bars tabac », le quotidien juge que néanmoins « la partie n'est pas encore complètement jouée » puisque de nombreux députés UMP se sont rangés derrière eux, avec notamment deux propositions de loi laissant le choix aux établissements d'être fumeurs ou non fumeurs, Nicolas Sarkozy défendant pour sa part une « certaine souplesse » dans l'application de la mesure. Le Fig-éco qui fait état des revendications des buralistes (homologation des extracteurs d'air, subventions pour supporter le coût des installations), souligne qu'ils reçoivent déjà des aides (160 millions d'euros en 2005 liés au contrat d'avenir signé en 2003) et qu'ils espèrent un point supplémentaire de revenu sur les paquets de cigarettes vendus, mais surtout plus de missions de service public, « seule garantie à leurs yeux du maintien de leur revenu ».

C'est sur « Le décret antitabac plus strict que prévu » que titre LE PARISIEN qui note que René Le Pape « a entraîné hier dans son sillage entre 15 000 et 20 000 manifestants », que Nicolas Sarkozy a fait un « plaidoyer (...) pour la cigarette », que Jean Claude Decagny a déposé une proposition de loi, mais que pourtant le décret d'interdiction « est fin prêt » et devrait sortir au JO courant novembre. D'après le quotidien, il bannit le tabac de tous les lieux publics, dont « l'enceinte des gares routières et ferroviaires, y compris les lieux non couverts » de même que dans les hôpitaux, collèges et lycées sans possibilité de fumeurs, alors que dans les cafés et restaurants pourront être installés des fumeurs hermétiques. Le quotidien qui détaille le « système draconien d'extraction d'air » qui fera de ces fumeurs des « cabines pressurisées », conclut son exposé technique par ce commentaire « de quoi décourager les cafetiers ». D'après le journal, hier le Pr Dautzenberg, président de l'Office français du tabagisme, a lancé, sous l'égide de l'OFDT, un observatoire de l'application de la future loi antitabac et « chaque mois cette vigie dressera un bilan de la bonne application de la législation », moyennant quoi, selon le Parisien, « les accros à la cigarette n'auront plus qu'à bien se tenir... ».

Pour LIBERATION « Les buralistes fument de colère ». Evoquant la centaine de manifestants présents devant le conseil régional d'Ile de France à Paris, et les 15 000 qui ont manifesté dans 82 départements, le journal estime qu'à quelques jours de la parution du décret, ils espèrent gagner encore quelques aides financières, voire un report de « trois à quatre ans » de la date d'entrée en vigueur de la mesure pour les bars tabac. Pourtant d'après le journal, hier devant le Conseil Régional « les troupes réclamaient bien davantage » et notamment « une loi à l'espagnole », un « statut exceptionnel qui leur permettrait d'échapper complètement à l'interdiction ». Gros plan sur la camionnette - tribune où se sont succédés un buraliste d'Ile de France et Gérard Bohelay, président de la chambre syndicale des

débitants de tabac qui a encouragé à voter blanc, mais aussi Philippe de Villiers, patron du MPF qui a promis de « soutenir jusqu'à la justice tous les buralistes qui ne veulent pas de cette loi » et enfin André Santini, député UDF qui avait fait le déplacement. Le quotidien qui note que les aides financières promises par Renaud Dutreil « sont loin de satisfaire les buralistes » et que tous craignent une diminution de leur chiffre d'affaire, précise qu'en ce qui concerne l'argument des 5000 morts du tabagisme passif, une fabricante de cigares répond « propagande de l'OMS », Gérard Bohelay assurant pour sa part « quand un mec travaille dans une marbrerie il sait qu'il va respirer de la poussière. Un salarié d'un bar-tabac sait qu'il va respirer de la fumée ». Et Libé de considérer qu'en fait, plus qu'une amende, les gérants « craignent surtout les attaques en justice de leurs salariés qui ne se sentiraient pas protégés contre la fumée ».

« Les buralistes ne mégotent plus » affirme l'HUMANITE qui souligne que la mobilisation « a fait un tabac dans la profession ». Le journal qui revient sur les principales revendications des buralistes, note qu'ils espèrent aussi rouvrir au plus vite les négociations sur le « contrat d'avenir » qui leur a déjà permis de voir leurs revenus augmenter de 19% entre 2002 et 2005. Relevant aussi que « plusieurs députés semblent prêts à faire des concessions » avec des propositions de loi permettant aux établissements de choisir le statut fumeur ou non fumeur, le quotidien observe toutefois que « sur le terrain, débitants et patrons de cafés ne voient pas du tout d'un bon Sil, le renforcement de la réglementation ». Farid, patron d'une brasserie de Saint Denis explique « Ici, 100% de nos clients fument. On ne va quand même pas les mettre dehors » pour ajouter « si la loi passe, nous serons bien obligés de l'appliquer. On ne va pas payer des amendes tous les jours ». Sid, patron d'un bar tabac, « plus rebelle » déclare « Si mes clients veulent fumer, ils fumeront », et quand on lui parle de sanctions, il commente « mi-provoquant, mi-désinvolte » « Qu'ils le fassent, tiens... ». Ali, un client, « approuve » « Un café sans cigarette ? pas question. Mais je suis sûr qu'il restera toujours des bars pour accepter les fumeurs ».

LA CROIX, LES ECHOS et LA TRIBUNE publient des brèves sur la manifestation et les revendications des buralistes.